



Bienvenue à TRIORS

Livret d'accueil



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	3
PRÉSENTATION DE LA COMMUNE	4
LA MAIRIE	8
VALENCE ROMANS AGGLO	9
VOS DÉPLACEMENTS	10
ENFANCE, JEUNESSE	11
TRADITIONS ET TERROIR	13
L'EAU QUE NOUS BUVONS À TRIORS	14
BOITE À LIVRES ET BENNE À VÊTEMENTS	15
LES DÉCHETS ET ORDURES MÉNAGÈRES	16
LES ASSOCIATIONS TRIORAISES	17
LES MULTIPATTES	
CLUB DE L'AMITIÉ	
LA PETANQUE DE TRIORS	
DANSE 26	
LA DRÔME DES JARDINS	
COMITÉ DES FÊTES DE TRIORS	
SOU DES ECOLES DE TRIORS	
PAROISSE SAINT-JACQUES EN PAYS DE ROMANS	
A.C.C.A de TRIORS	
ADMR : L'AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL	
VIE EN COMMUNAUTÉ	26
ADRESSES UTILES	28



Notre village



LE MOT DU MAIRE

Bienvenue à TRIORS,

Triors, petite commune de 639 habitants, accueillante et conviviale. Nous avons la volonté de rester un village à taille humaine où chacun se sent bien.

C'est pourquoi notre ambition reste de faciliter l'accueil et l'insertion des familles au sein du tissu social et associatif de notre commune.

Nous espérons que ce livret d'accueil répondra à cet objectif en vous permettant d'y trouver les réponses que vous attendez.

*Le Maire,
Pascal HANSBERQUE*

PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

La commune de Triors est une commune de tradition rurale, blottie au fond d'un vallon, au contact de la plaine de Romans et de la Drôme des Collines.

Le terme *Triors* suggère la possibilité de l'existence du peuple celtique, car le mot *tri* signifiait *pays, territoire*, tels les Tricastins.

Vers le X^{ème} siècle, le terrain s'appelait en latin, *Triornium*. Il était en effet attaché à l'abbaye de Saint-Barnard de Romans-sur-Isère.

La forme en langue vulgaire *Triors* se trouve déjà en 1062.

Toutefois, au fil des siècles, le nom de la commune ne s'est jamais vraiment stabilisé. Dans plusieurs actes à partir du XI^{ème} siècle, il s'agissait de *Triorz* ou de *Triortz*. Puis, *Triaux* ou *Trioux* (1517) s'employaient également. Donc, depuis longtemps, la plupart des habitants prononçaient *Triors* ou *Triols*. Cependant en 1656, *Triol* s'impose. Il est difficile de trouver les équivalences de ces noms en France. Ces derniers, *Triaux*, *Trioux* et *Triol* restaient en usage dans ces derniers siècles. L'habitat ancien est resté significatif des fonctions agricoles : maisons d'habitation voisinant des hangars. En se promenant sur la commune, on rencontre encore ces hameaux regroupant ces fermes. Non loin de la mairie, on peut voir un groupe de maisons anciennes : le Château Vieux, maison forte joutant une maison Renaissance à la façade harmonieuse.

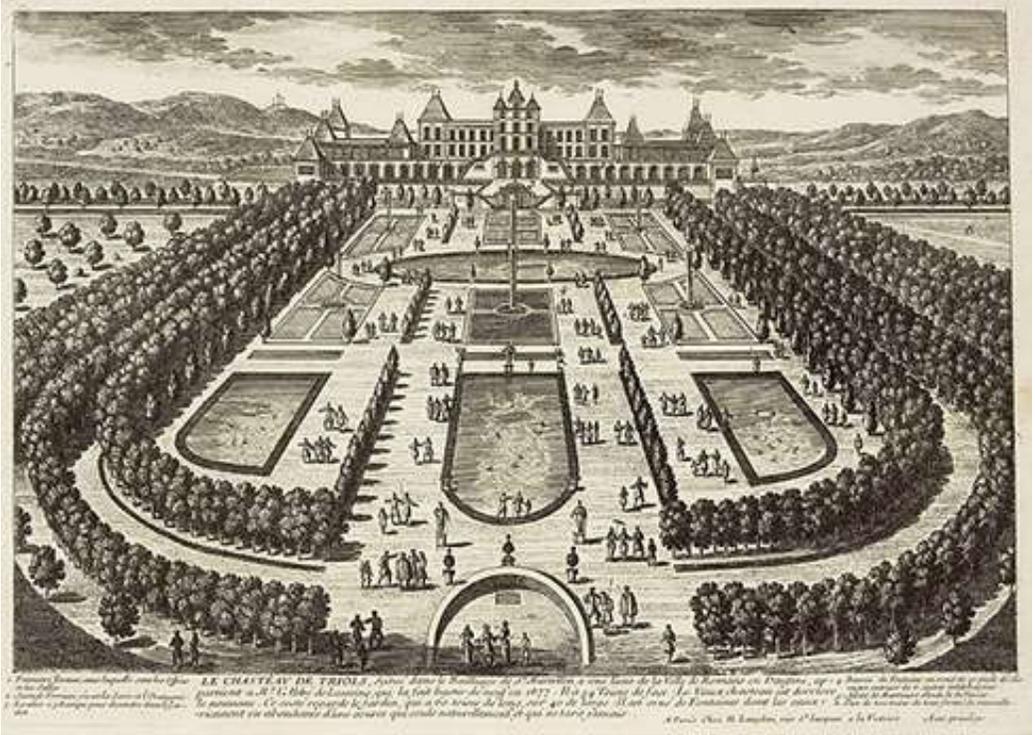


Le lieu-dit le Château Vieux révèle la présence discrète d'une motte castrale médiévale (butte artificielle constituée par l'accumulation de terre). De diamètre apparent d'une quinzaine de mètres et d'une hauteur de l'ordre de 4 à 5 m, elle est relativement modeste. Située sur le promontoire dominant au nord le village de Triors, elle représente un excellent point d'observation. Et permet d'embrasser du regard tout le vallon triorais, la plaine de l'Isère, le rebord du Vercors et au loin, celui du Massif central.

La bonne exposition des pentes du vallon explique la présence ancestrale de vigne.

Il existe de nombreuses possibilités de randonnées, à pied, à cheval, ou en VTT. Des cartes-guides sont en vente dans les librairies ou à l'Office de Tourisme.

Historique du Château



(Emprunt au site: www.ndtriors.fr)

Le château : construit en 1675 par Charles de Lionne, dit l'abbé de Lesseins en raison de sa fonction d'abbé de Saint Barnard. Remanié plusieurs fois, le bâtiment actuel date du XVIIIème siècle. Par héritage ou ventes successives, le château devient propriété de la famille de Gratet du Bouchage. Faute d'héritiers et afin de maintenir le domaine

agricole, une donation à une abbaye a été faite à la congrégation bénédictine Notre-Dame de Fontgombault en 1984.

L'église du monastère date du début des années 90.

Depuis les années 1980, profitant de la proximité de Romans et du développement du transport automobile, des citadins viennent faire construire leur habitation sur la commune et la population ne cesse d'augmenter à la fin du 20^e siècle. Depuis 2006, elle se stabilise. En 2017, nous étions 569 habitants et nous sommes actuellement 639.

Alors qu'avant 2000, il y avait des champs devant la mairie et l'école, l'urbanisme du centre a été développé en souhaitant créer une atmosphère de village : une place avec une fontaine et des arbres, des maisons de rue qui la bordent.

Le Conseil municipal édite un bulletin trois à quatre fois par an. Vous le recevrez si vous le souhaitez par mail.



LA MAIRIE

Maire : Pascal HANSBERQUE

Secrétaire de Mairie : Séverine MACHON

Employé communal : David CARAT

Assistance scolaire, cantine et garderie :

Cécile COSTECHAREYRE

Cantine, garderie et entretien : Bernadette GRIVOLAT

Le secrétariat est ouvert au public :

Le lundi : de 13h30 à 18h30

Le mardi : de 08h00 à 12h00

Le jeudi : de 13h30 à 18h30

Le vendredi : de 08h00 à 12h00

Si vous voulez contacter la mairie :

E-mail : triors@valenceromansagglo.fr

Par téléphone : 04 75 45 32 73

Le site web de la commune est : <http://triors.free.fr/>

Vous pourrez y trouver de plus amples informations.

Vous pouvez aussi retrouver toute l'actualité de la commune sur votre smartphone en téléchargeant l'application :

👉 PANNEAU POCKET

Puis choisir de mettre TRIORS en favoris.

Location de la Salle des fêtes : les tarifs et le calendrier des réservations sont sur notre site.

Réservations par téléphone au 06.74.03.48.22 après 18H30 ou par mail.

VALENCE ROMANS AGGLO

La commune fait partie de Valence Romans Agglo, une communauté d'agglomération créée en 2013, regroupant 54 communes. Son président est le maire de Valence : M. Nicolas DARAGON.

Le maire de TRIORS et le 1^{er} adjoint sont conseillers communautaires et certains conseillers municipaux, participent à des commissions de l'agglo.
<http://www.valenceromansagglo.fr/fr/index.html>

Ses compétences sont larges :

Développement économique : zones d'activités, accompagnement, implantation

Habitat : Action et aide en faveur du logement social d'intérêt communautaire (OPH), amélioration du parc immobilier bâti (OPAH, PIG), Programme de l'habitat (PLH)

Assainissement : collectif et non collectif

Gestion des Déchets : collecte des déchets ménagers, tri, déchèteries, mise à disposition de composteurs

Culture : les médiathèques et conservatoires

Sports : patinoire et piscines intercommunales (dont la piscine Serge Buttet à Romans, et le complexe aquatique Diabolo à Bourg de Péage)

Vie sociale ; petite enfance, enfance-jeunesse

Autres compétences : politique de la ville, voiries, environnement et cadre de vie, accueil des gens du voyage, éclairage public, fourrière animale.

VOS DÉPLACEMENTS

C'est une compétence de l'agglomération. Pour répondre aux enjeux et aux besoins de la population de l'agglomération en termes de déplacements quotidiens, Valence-Romans Déplacements (VRD), autorité organisatrice des transports et de la mobilité, est chargée de faciliter les déplacements de toute nature sur les bassins de vie de Valence, Romans-sur-Isère et Bourg-de-Péage.

À Triors, nous sommes desservis par la ligne 81 et le TAD (Transport à la Demande) n° 61.

Se renseigner en mairie, ou à la gare routière à Romans, pour avoir les fiches horaires correspondantes.

Transport à la Demande !

> Le service de TAD* vous permet de rejoindre le centre ville de **Romans-sur-Isère** et le **centre commercial St-Vérant** :

TAD61 PÉROUX / CHÂTILLON / TRIORS / GÉNISSIEUX / ROMANS

> Le service de PMR* est accessible aux habitants des 64 communes du territoire de Valence-Romans Déplacements (sous condition d'éligibilité).

Comment utiliser le TAD ?

Étape 1

Inscrivez-vous et réservez votre trajet au
04 75 600 626

Étape 2

Rendez-vous à l'arrêt quelques minutes avant l'horaire convenu

Étape 3

Profitez de votre trajet Citéa !

ENFANCE, JEUNESSE

Les tout-petits peuvent trouver une place dans une crèche de l'agglomération (Génissieux, Peyrins, Clérieux, Romans...). Une micro-crèche privée se trouve également à Chatillon-St-Jean. Il y a également des assistantes maternelles agréées sur la commune. Vous pouvez vous renseigner en mairie.

Ensuite, à partir de trois ans, les enfants vont à l'école maternelle située à Châtillon-St-Jean. C'est une école intercommunale fonctionnant avec les communes de Châtillon et Parnans.

L'école Primaire de Triors accueille les enfants à partir de 5 ans et comprend deux classes :

Mme CLEGUER-OLLIVIER et M. BERNARDY enseignent de la Grande Section au CE1.

Mme AGOSTINI, la directrice, enseigne du CE2 au CM2.

Elle accueille pour l'année scolaire 2023/2024 40 élèves.

Cécile COSTECHAREYRE est l'assistante scolaire (ATSEM). Elle encadre aussi la cantine et garderie avec Bernadette GRIVOLAT.

Diverses activités pédagogiques y sont menées, accompagnées soit par l'association des parents d'élèves, le Sou des écoles, soit par la mairie, ou par l'agglomération (comme le cycle piscine).

Un temps d'accueil périscolaire est proposé par la commune le matin et le soir jusqu'à 18h.

Un centre aéré accueille également nos enfants, les mercredis et pendant les vacances scolaires à Châtillon-Saint-Jean : CHATIKIDS.

Plus d'info :

<https://chatillonsaintjean.fr/vie-locale/enfance/chatikids/>

Valence Romans Agglo met également en place pendant toutes les vacances scolaires des activités :

Pour les 6 - 11 ans c'est « Cap sur tes vacances »

Pour les 11 - 17 ans c'est Anim'2 Prox

<https://www.valenceromansagglo.fr/fr/au-quotidien/familles/jeunesse.html>

Pour tous renseignements Enfance et jeunesse, la mairie est à votre disposition.

TRADITIONS ET TERROIR

La Saint Vincent : c'est la fête des vigneronns. Elle vient du temps où la commune était peuplée d'agriculteurs qui cultivaient tous de la vigne et le vin de Triors était déjà bien connu dans la région.

La fête de la Saint Vincent est attestée à Triors depuis le début du XXe siècle.

Actuellement, il y a un viticulteur élevant lui-même son vin avec un point de vente sur place. Plusieurs autres agriculteurs cultivent la vigne et portent le raisin à la cave de Tain L'Hermitage.

La truffe : Triors est dans la zone de trufficulture de la Drôme des Collines. La terre sableuse, souple et calcaire, l'exposition des coteaux conviennent bien à cette production de la *Tuber melanosporum*.

Il n'existe aucun commerce dans le village, mais la municipalité ouvre une buvette chaque année pendant une semaine en juillet et en août pour maintenir une licence. Cet événement existe grâce à la mobilisation bénévole de personnes formées, qui en assure la régie. Dans le cadre de cette « buvette municipale » des animations sont également proposées par nos associations.

L'EAU QUE NOUS BUVONS À TRIORS

L'eau au robinet est distribuée par le Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Herbasse (SIEH) C'est une eau profonde, très pure, qui a entre 10.000 et 13.000 ans.

Elle ne provient pas d'une nappe fossile ou d'une rivière souterraine. Elle n'est pour l'instant atteinte par aucune pollution.

Les captages qui alimentent Triors descendent à environ 250 mètres.

Notre commune a la chance infinie d'être située sur une considérable réserve d'eau, retenue dans un bassin molassique qui date du Miocène. Ce réservoir dont la création géologique remonte à - 23 millions d'années couvre 1600 km², de Valence au Nord Drôme.

A l'époque du Miocène, le mouvement des plaques tectoniques ferme la Méditerranée, du Massif central aux Vosges. L'eau va alors s'accumuler dans l'énorme cuvette ainsi formée, va éroder les roches et les transformer en sable et en molasse qui se déposeront au fond.

Et lorsque les Alpes pointeront leurs cimes, elles pousseront des marnes bleues imperméables sur la molasse : le « lit » aquifère sera opérationnel et se remplira d'eau, alimenté depuis, et en permanence, par toutes les pluies, qui s'infiltreront très lentement, et également par les Chambarans et par le ruissellement des contreforts du Vercors, massif calcaire poreux traversé de failles.

Les zones d'affleurement de la molasse, toutes les zones d'infiltration au-dessus de la nappe, les forages profonds pas

imperméabilisés, les rivières et les nappes superficielles en relation avec la nappe profonde, constituent des entrées potentielles de pollution, qui ont amené le classement du bassin de l'aquifère molassique en « **zone vulnérable** »

Ce sont des zones urgentes à protéger, et cela relève de la responsabilité de tous, agriculteurs, jardiniers amateurs et consommateurs, car malgré sa profondeur, la nappe molassique peut être polluée à moyen ou long terme.

Il est donc essentiel de préserver au quotidien la ressource en eau, tout en assurant aux générations futures l'accès à une eau potable saine, qui n'aura pas besoin de traitements.

L'eau « **agricole** » dessert certaines propriétés, le plus souvent à vocation agricole, et cette eau provient de pompages dans l'Isère, mais seulement en période estivale, au moment où les cultures ont besoin d'irrigation.

BOITE À LIVRES ET BENNE À VÊTEMENTS

Une benne à vêtements est installée près des containers de la croix de Lettrat, vous pouvez y déposer vos vêtements chaussures et accessoires.

La boîte à livres se situe quant à elle sur le parvis de l'école et permet de partager et de donner une seconde vie à vos livres.

LES DÉCHETS ET ORDURES MÉNAGÈRES

TRI SELECTIF : des containers spécifiques se trouvent au niveau de la Croix de Lettrat et également route des Vernes. Ces bennes recueillent papier/carton/plastique et verre.

DEUX DÉCHÈTERIES sont à votre disposition pour les métaux, déchets verts/bois, huile moteur, huiles végétales, pneus, batteries, papiers et cartons, tout-venant, gravats, textiles, piles, produits ménagers spéciaux.

- A Romans : avenue de la Déportation 04.75.81.30.30
- A Mours : rue du Vercors 04.75.81.30.30

Renseignements sur le site de Valence Romans Agglo.

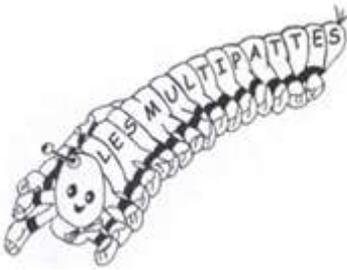
DÉCHETS VERTS : une plateforme de dépôt des déchets verts est ouverte aux triorais, sur le site de l'ancienne carrière. Un broyage est ensuite effectué régulièrement et il est possible de venir récupérer le broyat. Vous pouvez emprunter la clef en mairie aux horaires d'ouverture.

COMPOSTEURS INDIVIDUELS : mise à disposition gratuite d'un composteur par l'agglo

👉 Demandez le vôtre via agglae.fr

LES ASSOCIATIONS TRIORAISES

LES MULTIPATTES



Créé en 1989 par un groupe de Triorais, ce club n'a cessé de marcher, marcher et de bien se porter. Le nombre d'adhérents reste constant, une centaine de personnes habitant la région romanaise dont une dizaine de Triorais, Trioraises.

Nos terrains de « jeu » sont le Diois, la région de Crestvallée de la Gervanne, l'Ardèche en hiver, le Vercors, la Chartreuse en été. Nous en profitons pour visiter un site, un monument proche du lieu de rando.

Au début de chaque trimestre, les adhérents reçoivent le programme des randonnées. Il est également disponible sur Panneau Pocket et à l'office du tourisme.

Vous avez la possibilité de participer à deux essais de rando et faire connaissance avec le club avant de signer la licence (affiliation Fédération Française de Randonnée).

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le président Frédéric LUYTON au 06 09 70 07 93 ou la secrétaire Karine IZIER au 06 46 28 09 55

CLUB DE L'AMITIÉ

Nous nous retrouvons les mercredis après-midi dans la salle des associations pour jouer aux cartes, aux jeux de société, pétanque, repas, sorties, ateliers dessin-peinture-pâtisserie-tricot-œnologie, dans une ambiance conviviale.

Renseignements :

Elisabeth LABRIET : 06 07 18 28 71

Nicole Uny : 06 77 83 55 68

LA PETANQUE DE TRIORS

Petit club familial qui compte 36 licenciés. Ils s'entraînent tous les mercredis sur les terrains derrière l'école et proposent différents événements au cours de l'année.

Renseignements :

Pierre Cordier 06 01 90 25 13

DANSE 26

Les objectifs de l'association sont de promouvoir et mettre en valeur différents styles de danse, d'apporter bien-être et équilibre, et une meilleure connaissance de son corps, de rassembler autour de la danse, de collaborer avec des professeurs de danse français et étrangers, et d'organiser des stages de danse.

Trois cours sont proposés :

Mercredi de 17h30 à 18h30 : Kids danse

Mercredi de 18h30 à 19h30 : Fit latino (cours de Fitness ouvert à tous. Exercices cardio, renforcement musculaire et étirements)

Mercredi de 19h30 à 20h30 : Danse de société (adultes, tous niveaux)

L'enseignante, Luize Darznièce est danseuse de « Danse avec les stars ».

Mail : luize.danse@gmail.com

Téléphone : 06 59 47 96 76. - Facebook : Luize Darznièce

LA DRÔME DES JARDINS



Notre association s'adresse à tous les amateurs de jardins, passionnés ou néophytes.

Chaque année, le programme propose des activités variées : des visites de jardins privés et de pépinières spécialisées, deux voyages pour découvrir des jardins plus lointains, des ateliers pratiques, des conférences et deux trocs de plantes ouverts à tous...

Un troc de plantes ouvert à tous se tient à Triors début avril.

Renseignements :

www.ladromedesjardins.fr

secrétariat : 06 43 13 83 72.

COMITÉ DES FÊTES DE TRIORS



Le comité a été créé en 1948. Les principales manifestations organisées par le Comité des fêtes : Autour du 22 janvier : **Fête de la Saint Vincent**, Saint patron des vignerons.

C'est un rendez-vous incontournable

avec cinq jours de festivités :

Le jeudi matin et après-midi : ramassage et triage des croupes.

Le vendredi après-midi : confection des bugnes chez les présidents ou à la salle des fêtes.

Le samedi soir : remise des écharpes à l'équipe présidentielle suivie du repas dansant à la salle des fêtes.

Le dimanche : 9h départ de la randonnée de la St Vincent, organisée par le club des Multipattes (accessible à tous) / 10h Célébration religieuse à l'Eglise de Triors / 11h dégustation offerte au public des bugnes et du vin blanc chez les Présidents ou sur la place du village / 16h après-midi récréative à la salle des fêtes, spectacles réalisés par les Triorais.

Le lundi soir : pour clôturer traditionnellement la fête de la St Vincent : salade de croupes (selon les aléas du temps) avec déchéance des présidents et présentation du nouveau tableau.

Aux alentours du 14 juillet, à midi, **repas Camarquais** (cuisses de taureau à la broche)

Le Comité organise un **repas familial** le vendredi soir de la 1ère semaine de buvette municipale.

Fin novembre, tous les deux ans : biennale du **salon des artistes** Triorais (ArTriors) : Réservé aux habitants de Triors ! Si vous avez une âme d'artiste et si vous l'exprimez à travers des créations, quel que soit le support : peinture, sculpture, tissus, photographie, dessin, bijoux, poteries, broderie, etc...votre place est avec nous ! Venez nous rejoindre. Ce salon se veut être celui de tous les Triorais, des plus jeunes aux plus anciens, quel que soit le mode d'expression de leur passion.

Les lundis à 20h, **Chorale trioraise** « des sans prétention ». Ouverte à tous. Nul besoin de connaître le solfège pour intégrer le groupe.

Toutes ces manifestations sont bien sûr ouvertes à tous et sont également une bonne occasion pour découvrir le village et faire connaissance : toutes les générations sont confondues dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Venez nous rejoindre !

Les membres du comité des fêtes souhaitent la bienvenue à tous les nouveaux et futurs Triorais !

Bureau actuel (au 01.01.2024)

Coindre Quentin : Président

Bonnet Raymond : Vice-président

Hansberque Pascal : Vice-président

Coindre Isabelle : Trésorière

Bonnet Océane : Trésorière adjointe

Pernaut Marie-Noëlle : Secrétaire

Boutherin Sébastien : Secrétaire adjoint

Reynaud Jean-Luc : 8eme administrateur

SOU DES ECOLES DE TRIORS



Association loi 1901 des parents d'élèves de l'école de Triors, créée en 1953. Présidente : Marie-Claire MIGUET.

Elle est composée de l'ensemble des parents (ou représentants légaux) des enfants scolarisés à Triors. Le directeur ou la directrice de l'école est membre de droit. Le but de l'association est de financer les projets éducatifs choisis par les enseignants et d'égayer le quotidien de nos élèves (jeux éducatifs, matériel, sorties scolaires...) Diverses manifestations jalonnent l'année scolaire au cours desquelles les Triorais de toutes les générations se rassemblent : vente à emporter, marché d'automne, fête de la musique...

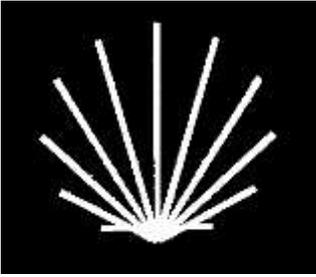
Le sou des écoles organise également un temps festif pour les enfants à Noël et en fin d'année. Un voyage parents/enfants/personnel de l'école est également organisé tous les 2 ans. C'est l'occasion de partager un moment convivial. Les nouveaux parents sont invités à venir nous rejoindre, les manifestations sont essentielles à la survie de l'école et l'ambiance est toujours au rendez-vous, donc n'hésitez pas !

Renseignements :

lesoudesecolesstriors@gmail.com

PAROISSE SAINT- JACQUES

EN PAYS DE ROMANS



Si autrefois il y avait un clocher et un curé par village, aujourd'hui l'Eglise catholique s'est restructurée. Notre communauté fait partie de la paroisse Saint-Jacques. Elle regroupe dix villages : Châtillon-Saint-Jean, Peyrins, Geyssans, Parnans, Saint-Paul-les-Romans, Mours-Saint-Eusèbe, Génissieux, Saint-Michel-sur-Savasse, Montmiral, et... Triors ! Notre curé actuel est le Père Bruno DEROUX, aidé par plusieurs diacres (dont un triorais Guy LEYDIER) et une équipe de laïcs qui animent divers services : catéchèse, préparation aux baptêmes, mariages, funérailles, visite des malades. Vous pouvez aussi proposer votre aide, votre expérience, la vie paroissiale est l'affaire de tous ! Pour plus de précisions (demande de baptême, mariages, catéchisme) le secrétariat-accueil situé salle Saint-Pierre à Génissieux (en face de l'église) vous recevra ou répondra à votre appel : Tél. (ou fax) : 04 75 05 91 51 le mardi de 17 h à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h

Site : saintjacques-valence.cef.fr

Mail : paroissesaintjacquespr@gmail.com

A Triors, Nicole et Guy LEYDIER (04 75 45 36 65) se tiennent à votre disposition.

A.C.C.A de TRIORS

(Association Communale de Chasse Agréée)

Notre A.C.C.A est affiliée à la Fédération Départementale des Chasseurs de la Drôme, elle-même membre de la Fédération Nationale des Chasseurs. Notre association Trioraise compte une trentaine de membres actifs.

Sur notre commune, nous avons plusieurs piégeurs agréés et des gardes-chasses particuliers. Leur mission principale réside dans la régulation des nuisibles et plus particulièrement celle du renard. Notre action de chasse est principalement axée sur le petit gibier : lièvre, faisan, lapin, perdrix, grive, alouette, caille, bécasse..... Depuis 1989 nous disposons aussi d'un plan de chasse grand gibier consacré au chevreuil.

Nous organisons annuellement deux manifestations ouvertes à tous :

- Un repas qui est l'occasion de faire déguster au maximum de Triorais les chevreuils que nous avons prélevés pendant la saison de chasse sur la commune.
- Une matinée boudin et caillettes durant laquelle nous faisons goûter les caillettes et boudin traditionnels autour d'un apéritif convivial.

En conclusion, nous vous souhaitons la bienvenue à Triors et nous vous invitons à nous contacter pour tous renseignements complémentaires : M. Jordan BOSSAN, Président de l'A.C.C.A.

ADMR : L'AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL

Facilitez-vous la vie avec l'ADMR, Ménage, repassage, garde d'enfants, aide à la personne, garde de jour et de nuit, soins infirmiers à domicile, téléassistance ADMR... Et aussi la livraison de repas à domicile.

Commandez... On vous livre !

ADMR PEYRINS-GENISSIEUX-HAUTE-HERBASSE 46
Grande Rue 26380 Peyrins

Renseignements :

04 75 02 31 75

admr.peyrinsgenissieux@orange.fr

VIE EN COMMUNAUTÉ

Quelques précautions sont à prendre afin que chaque triorais bénéficie d'un environnement paisible et sain.

AMBROISIE : Triors, comme toute la région Rhône-Alpes est concerné par ce problème qui est une plante très envahissante, très allergisante. Son pollen déclenche au printemps et en été des malaises parfois graves, des crises d'asthme qui peuvent nécessiter la prise de médicaments puissants.

L'ambrosie pousse partout, dès qu'un terrain est retourné, elle peut apparaître, ses graines ont un pouvoir de germination de 40 ans !!!

Les constructions nouvelles, les champs labourés, les bordures de chemin lui sont favorables. Elle ne craint ni la pluie ni la sécheresse...

Sur de petites surfaces, il faut l'arracher dès qu'on la voit et éviter les désherbants qui pollueront à moyen terme les nappes phréatiques.

Dès le mois d'avril, des actions de sensibilisation sont mises en place, des documents sont disponibles en mairie, afin de favoriser sa reconnaissance et son éradication.

Chacun doit se mobiliser pour endiguer la propagation de cette plante.

BRUIT : Afin de garantir la tranquillité de tous, les activités bruyantes des particuliers et des professionnels sont encadrées par arrêté préfectoral. Les particuliers sont notamment autorisés à n'utiliser occasionnellement du matériel bruyant ou de jardinage que de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30. Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés.

FEU : Les feux de déchets végétaux sont interdits par arrêté préfectoral. Ces déchets doivent être déposés en déchèterie ou sur la plateforme aménagée à Triors à l'emplacement de l'ancienne carrière (merci de demander la clé à la mairie aux heures d'ouverture au public)

En conclusion,

L'ensemble du personnel et du conseil municipal vous souhaite la bienvenue, que votre installation Trioraise se passe au mieux et que vous trouviez au village l'accueil, l'ambiance et la convivialité que nous apprécions tant !

ADRESSES UTILES

Producteurs et vente de légumes :

Gilles BOUVEYRON : 06 85 75 31 55

Jean-Marc BURAIIS : 07 77 68 75 91

Rémi RILLET, La Ferme de Ninou, légumes de saison sans traitement : 06 78 50 90 13 remi.rillet@aol.fr

Huile de noix, Vincent ARGOUD : 06 51 50 25 54

Vente de vin, Fabrice ROUSSET : 04 75 45 31 65

www.domainechateauvieux.fr

Pizzas à emporter EOS PIZZA le mercredi soir sur la place de l'EUROPE : 06 01 29 53 52

LE PETIT MARCHÉ DE TRIORS

Tous les jeudis soir, ces 3 producteurs livrent vos commandes passées en amont :

Jean-Michel LEGER, producteur de fruits et légumes : jeanmichelleger68@gmail.com

Fanny BORIONE, boulangère paysanne avec des blés anciens cultivés en agriculture biologique, ses pains et brioches sont travaillés au levain naturel et cuits au four à bois : jeremie.charvin@yahoo.fr

Alexia NICOLAS-BRUN, productrice de fromages, son troupeau est constitué de 130 chèvres alpines : alexianb55@gmail.com

Maison de Santé de Chatillon : le livret de présentation est consultable en mairie et peut également vous être transmis par mail